

Communauté de Communes  
*Des Bertranges à la Nièvre*

## Conseil de Communauté

*2, rue Masson*  
**58130 GUERIGNY**

*Séance du 24 septembre 2008*

Tél. : 03 86 60 99 70  
Fax : 03 86 60 99 71

L'an deux mil huit, le mercredi vingt quatre septembre à dix neuf heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Parigny Les Vaux, sous la présidence de Martine VANDELLE, Présidente.

*Etaient présents : A. ADOUE - J.C. BONNET - J. CAILLOT - D. CHALENCON - J.P. CHATEAU - J.P. GATEAU - D. GOBET - H. JUDAS - G. LANTIER - N. LEBAS - C. LOBRIAUT - R. PASQUET - M. PASSE - C. MAGNIEN - S. MARC - C. MEVEL - S. SEILER - A. VAILLANT - M. VANDELLE*

### *Absents excusés :*

*J.P. APERS donne pouvoir à S. MARC*  
*B. BERNADOTTE donne pouvoir à N. LEBAS*  
*M. CHARMANT*  
*A. DEMARES*  
*E. GUYOT donne pouvoir à M. CHATEAU*  
*A. LEONARD*  
*J. ROPITEAU donne pouvoir à D. GOBERT*

La séance est ouverte à 19h10.

L'ordre du jour est, à l'unanimité, amendé par la prise d'une délibération concernant le versement d'une subvention de 110 € à l'association de pêche d'URZY.

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Pierre CHATEAU est désigné secrétaire de la séance.

### **2. Approbation du compte rendu de la séance du 11 juin 2008**

A l'unanimité, les membres du conseil communautaire adoptent le compte rendu du conseil communautaire du 11 juin 2008.

### **3. Taxe professionnelle de la Zone des Bertranges**

Madame la Présidente rappelle les travaux des séances précédentes sur ce sujet. Elle présente le document déjà examiné par la Commission des Finances. Cette dernière, qui s'est réunie le 16 juillet 2008, a émis un avis tendant à proposer un taux de 11 %.

A l'unanimité les élus adoptent le taux de 11 % proposé par la présidente et la Commission des Finances.

#### **4. Subvention pour la réalisation du ponton Handipêche à URZY**

A l'unanimité, les élus approuvent le versement à l'association « Au Brochet d'Urzy », la somme de 110.00 € inscrite au budget, pour l'édification d'un ponton spécial pour l'accès des personnes handicapées.

#### **5. Questions diverses**

- Le bilan de la saison touristique remis aux délégués, est présenté par Madame la Présidente. Monsieur Jean-Pierre CHATEAU rappelle que pendant l'été, les vélos ont été mis en service sur trois sites à : Saint Aubin Les Forges, Saint Martin d'Heuille et Urzy.
- Le projet de territoire arrive à échéance et il convient d'écrire le nouveau projet de territoire pour les années à venir. Madame la Présidente rappelle les principes de travail et d'élaboration de ce projet.

La séance est levée à 19h45.